



Direction Générale du Commerce
DDRC/DDC/SMS

Rapport d'ouverture d'une enquête de sauvegarde sur les importations des tôles laminées à chaud

Version non confidentielle

مقر المديرية العامة للتجارة
قطعة 14، مركز الأعمال، الجناح الشمالي، شارع الرياض حي الرياض. ص.ب 610، الرباط شالة، المغرب
الهاتف : +212 5 37 70 62 49 الفاكس : +212 5 37 73 51 43

Siège de la Direction Générale du Commerce
Parcelle 14, Business center, aile nord Bd Erriyad, Hay Riad B.P 610, Rabat Chellah, Maroc
Tél : +212 5 37 70 62 49 Fax : +212 5 37 73 51 43

1. Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique (ci-après le Ministère) a été saisi d'une requête émanant de la société Maghreb Steel, pour la mise en œuvre d'une mesure de sauvegarde sur les importations des tôles laminées à chaud. Cette requête a été présentée conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi n° 15-09 relative aux mesures de défense commerciale (ci-après loi n° 15-09) et de l'article 47 du décret n°2-12-645 pris pour l'application de la loi n° 15-09 (ci-après décret n°2-12-645).
2. Maghreb Steel allègue que les importations de tôles laminées à chaud ont fait l'objet d'importations massives lui causant un dommage grave et demande la mise en œuvre de mesures de sauvegarde contre les importations des tôles laminées à chaud.
3. Le Ministère a procédé à l'examen de ladite requête et a conclu qu'elle est recevable au sens de l'article 56 de la loi n° 15-09.

I. IDENTIFICATION DU REQUERANT

4. Le requérant est la société Maghreb Steel spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'acier plat et de panneau sandwich. Selon la requête, la société est le seul producteur d'acier plat au Maroc par conséquent MS constitue la branche de production nationale des tôles laminées à chaud en vertu de la loi n° 15-09 et de l'accord sur les Sauvegardes.
5. Maghreb Steel a débuté sa production des tôles laminées à chaud en 2010.

II. PRODUIT OBJET DE LA REQUETE

II.1. Produit importé /considéré

6. Les produits considérés sont les tôles d'acier laminées à chaud enroulées ou non enroulées.
7. La tôle d'acier laminée à chaud est principalement destinée aux utilisations suivantes :
 - Les aciers doux pour emboutissage ou pilage à froid (tubes, électroménager, mobilier métallique) ;
 - Les aciers de construction non alliés d'usage général (conteneurs, réservoirs, profils pour la construction de bâtiments) ;
 - Les aciers pour bouteilles à gaz soudées ;
 - Les aciers à haute pression et à haute limite d'élasticité.
8. Les tôles laminées à chaud objet de la requête sont importées au Maroc sous les positions douanières suivantes du système harmonisé : **72.08, 72.11.13, 72.11.14, 72.11.19, 72.25.30, 72.25.40, 72.26.20.00.11, 72.26.20.00.21, 72.26.20.00.30, 72.26.20.00.40, 72.26.20.00.51, 72.26.20.00.52, 72.26.20.00.59, 72.26.91, 72.26.99.90.91 et 72.26.99.90.99.**
9. Concernant le régime d'importation, le produit considéré importé au Maroc a bénéficié d'un démantèlement total des droits de douane conformément aux accords conclus avec l'UE, les USA, la Turquie, la ligue arabe et la Quad.
10. Le requérant a identifié dans sa requête une liste de 06 principaux importateurs marocains connus du produit considéré à savoir : COMAPROM ; LONGOFER ; MAROC FER ; TUBE & PROFIL ; SMM SOCODAM DAVUM et SOFAFER.

II.2. Description du produit fabriqué localement

11. Pour assurer la production des tôles laminées à chaud, Maghreb Steel est dotée de 2 lignes de laminage à chaud réversibles pour les produits plats en acier, dont la capacité annuelle globale se situe entre 400 000 T et 1 800 000 T pour les bobines laminées à chaud et plaques laminées à chaud.
12. Après passage dans un four de réchauffage qui porte les brames à plus de 1 000°C, le métal est acheminé sur des rouleaux motorisés. Progressivement, par un passage successif dans différentes cages équipées de cylindres refroidis à l'eau, le métal perd en épaisseur et gagne en longueur. A la sortie, nous obtenons de la tôle en bobines laminées à chaud.

13. Pour obtenir des plaques laminées à chaud, le métal Après passage dans un four de réchauffage qui porte les brames à plus de 800 °C, est acheminé sur des rouleaux motorisés. Progressivement, par un passage successif dans différentes cages équipées de cylindres refroidis à l'eau, le métal perd en épaisseur et gagne en longueur.

II.3. Comparaison entre les produits importés et les produits fabriqués localement

14. Selon la requête, les tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par Maghreb Steel sont destinées aux mêmes utilisations que les produits importés.

15. Pour justifier la similarité entre les produits locaux et ceux importés, Maghreb Steel a avancé les arguments suivants :

- La fabrication des tôles d'acier laminées à chaud est soumise aux normes marocaines et internationales. Dans ce sens, il est à noter que les sites de production de Maghreb Steel sont certifiés conformément aux exigences nationales, européennes et internationales (NM ISO 9001-2015, NM ISO 14001-2015 et NM 00.5.801-2015), (EN 10130, EN 10346, EN10169), ISO TS 16949 (Automobile).
- Les caractéristiques dimensionnelles et physico-chimiques de la tôle d'acier laminée à chaud fabriquée par Maghreb Steel, sa qualité ainsi que ses utilisations ne diffèrent pas avec celles du produit importé. Les tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par Maghreb Steel répondent aux exigences fondamentales des normes internationales, et Européennes en particulier.
- Le procédé de fabrication employé par Maghreb Steel est un procédé sidérurgique standard de laminage à chaud. Maghreb Steel est dotée d'une aciérie électrique et de deux laminoirs à chaud de références mondiales reconnues, et installés par un des leaders mondiaux du domaine.
- Les produits importés et ceux fabriqués localement partagent les mêmes circuits de distribution et sont en concurrence directe au moment de la vente. La distribution des tôles laminées à chaud, enroulées ou non enroulée se fait essentiellement à travers des industriels, des grossistes, des distributeurs ou détaillants moyens. Dans certains cas, et pour répondre aux besoins spécifiques d'un chantier, Maghreb Steel peut vendre directement aux donneurs d'ordre.
- Selon la requête, les distributeurs et les grossistes industriels s'approvisionnent de la même manière auprès du producteur national qu'auprès des producteurs étrangers. Les détaillants ainsi que les clients acheteurs ne distinguent pas l'origine des produits plats laminés à chaud, enroulées ou non enroulées.

III. ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS

III.1. Accroissement des importations en terme absolu

16. Selon les données de la requête, le volume des importations des tôles laminées à chaud objet de la requête a enregistré une hausse importante en 2015 par rapport à 2014 pour baisser en 2016 et 2017. L'année 2018 a été caractérisée par le retour brusque à la hausse enregistrant une augmentation de 31,06% par rapport à 2017 mais sans atteindre le niveau de 2015.

17. En somme, les importations des tôles laminées à chaud ont connu un accroissement de 54% au cours de la période considérée 2014-2018 à près de 106 868 tonnes, contre 69 350 tonnes en 2014, avec des niveaux élevés en 2015 (128 576 tonnes) et en 2016 (128 403 tonnes).

	2014	2015	2016	2017	2018
Importations (tonne)	69 350	128 576	128 403	81 542	106 868
Evolution	-	85,40%	-0,13%	-36,50%	31,06%

Source : Données de la requête

III.2. Accroissement des importations en terme relatif par rapport à la production nationale

18. Les données de la requête ont permis de constater que la part des importations dans la production nationale du produit similaire a enregistré une baisse en 2017 par rapport à 2014, 2015 et 2016 puis une hausse entre 2017 et 2018 passant en indice de 76 en 2017 à 124 en 2018.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Volume des importations (tonne)	69 350	128 576	128 403	81 542	106 868
Volume de la production	100	112	160	153	123
Part des importations dans la production nationale %	100	162	114	76	124

Source : Données de la requête

19. Ainsi, les données de la requêtes montrent qu'il y a une hausse des importations en 2018 aussi bien en termes absolu qu'en terme relatif par rapport à la production nationale.

IV. DEVELOPPEMENT IMPREVU DE CIRCONSTANCES

20. Dans sa requête, le requérant a indiqué que l'accroissement massif des importations du produit considéré résulte du développement imprévu de circonstances ayant conduit les producteurs-exportateurs du bassin méditerranéen et de Chine détenant une surcapacité importante de produits d'acier à détourner leurs exportations vers le Maroc, notamment :

IV.1. L'accroissement de la surcapacité mondiale

21. Selon la requête, le rapport du Global Forum on Steel Excess Capacity de l'OCDE¹ souligne l'aggravation d'impacts de la surcapacité mondiale depuis 2015² : *“[La capacité excédentaire de production d'acier] entraîne une baisse des prix et de la rentabilité, génère des distorsions commerciales préjudiciables, met en péril l'existence même des entreprises et des branches à travers le monde, crée des déséquilibres régionaux, sape la lutte contre les défis environnementaux et déstabilise dangereusement les relations commerciales mondiales. [...] [L]a reprise temporaire de la demande d'acier résultera probablement de facteurs purement conjoncturels, alors que la tendance générale sous-jacente devrait rester faible”*.
22. Le requérant fait savoir que l'Association mondiale de l'acier prévoit une augmentation à long terme de la demande d'acier d'environ 1% par an. Cela étant, la capacité mondiale est nettement plus élevée que la production mondiale d'acier. En effet, la fermeture des installations de production dans certains États est incapable de compenser entièrement la croissance continue de la capacité. Lors de sa 86e session, les 25 et 26 mars 2019, le Comité de l'acier de l'OCDE s'est déclaré préoccupé par les faibles perspectives de croissance de l'économie mondiale et des marchés mondiaux de l'acier, notant que le ralentissement de la croissance de la demande et la quasi-stabilité des capacités de production d'acier entraînent une persistance d'importantes capacités excédentaires dans le secteur³.
23. La requête a cité que Selon l'OCDE⁴, la capacité mondiale de production d'acier est demeurée pratiquement inchangée en 2018, à 2,234 milliards de tonnes métriques, après avoir diminué en 2016 et 2017. L'écart entre la capacité de production et la production d'acier devrait rester élevé, à 425,5 millions de tonnes métriques en 2018. Toutefois, selon la même source, de nombreux nouveaux investissements continuent d'être réalisés dans le monde et d'autres sont en cours de planification, y compris dans les régions où la surcapacité est la plus répandue. Si ces projets se concrétisent, la capacité mondiale de production d'acier pourrait augmenter de 4 à 5 % entre 2019 et 2021, en l'absence de fermetures.

1. https://www.oecd.org/industry/ind/steel-market-developments-2017Q2.pdf_p.8

2. <http://www.oecd.org/fr/presse/locde-se-felicite-des-resultats-de-la-reunion-ministerielle-du-forum-mondial-sur-les-surcapacites-siderurgiques.htm>

3. <http://www.oecd.org/sti/ind/86-oecd-steel-chair-statement.htm>

4. <http://www.oecd.org/sti/ind/86-oecd-steel-chair-statement.htm>

IV.2. Protection accrue des marchés nationaux

24. En mars 2018, les Etats Unies ont décidé d'imposer des taxes de 25% sur les importations d'acier. Ce type de mesure de défense commerciale diminue les opportunités d'exportation et peuvent inciter les entreprises à réorienter leurs exportations vers d'autres marchés, y compris le Maroc.
25. En réponse, l'Union Européenne a instauré le 31 janvier 2019 un ensemble de mesures de sauvegarde sur 23 familles de produits en acier, avec un taux de 25%⁵. Selon l'UE : « Cette enquête a montré que les importations de produits sidérurgiques dans l'UE ont fortement augmenté. Cette situation menace sérieusement les sidérurgistes de l'UE, qui se trouvent toujours dans une position fragile en raison de la surcapacité persistante sur le marché mondial de l'acier et d'un nombre sans précédent de pratiques commerciales déloyales de la part de certains partenaires commerciaux. »⁶.
26. Plusieurs autres pays, notamment la Turquie, l'Inde, le Mexique et l'Indonésie, empruntent la même voie pour faire face à l'accroissement massif et mondial des exportations de produits d'acier. Cette tendance favorise certainement une réorientation des flux d'échanges vers des marchés libres ouverts et attrayants dont notamment le marché marocain.

V. DOMMAGE GRAVE OU MENACE DE DOMMAGE GRAVE

V.1. Dommage grave

V.1.1. Accroissement des importations

27. Comme indiqué aux sous-sections III-1 et III-2, les données de la requête montrent que le volume des importations des tôles laminées à chaud a connu un accroissement massif en 2018 et ce, aussi bien en terme absolu qu'en terme relatif par rapport à la production nationale. Cette évolution, selon Maghreb Steel, se répercute négativement sur les indicateurs de performances de la branche de production nationale.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Importations (tonne)	69 350	128 576	128 403	81 542	106 868
Importations/production (%)	100	162	114	76	124

Source : Données de la requête

V.1.2. Part de marché absorbée par les importations

28. La part de marché absorbée par les importations a connu une baisse entre 2015 et 2017 de 26% à 14%. L'année 2018 a marqué un retour à la hausse de part de marché pour atteindre un indice de 125. Cette augmentation a été accompagnée d'une baisse de la part de marché de la production nationale ce qui explique que Maghreb Steel perd des volumes des ventes au profit des importations.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Part de marché absorbée par les importations (%)	100	150	119	81	125

Source : Données de la requête

V.1.3. Ventes

29. Après une nette amélioration entre 2014 et 2017, les ventes ont chuté en 2018 pour regagner un niveau de vente similaire de 2014.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Ventes (tonne)	100	99	132	149	108

Source : Données de la requête

⁵ Règlement d'exécution (UE) 2019/159 de la commission du 31 janvier 2019

⁶ <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1977>

V.1.4. Production

30. Malgré la hausse enregistrée en 2015 et 2016 (respectivement en indice de 112 et 160) la production de tôles laminées à chaud a connu une tendance baissière de 4% en 2017/2016 et de 19% en 2018/2017. Ainsi, la baisse en 2018 est assez importante qu'en 2017.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Production (tonne)	100	112	160	153	123

Source : Données de la requête

V.1.5. Productivité

31. La productivité de tôles laminées à chaud a connu une baisse de 16% entre 2016 et 2017 et 17% entre 2017 et 2018.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Productivité (tonne/employé)	100	117	206	174	145

Source : Données de la requête

V.1.6. Utilisation de la capacité de production

32. Durant la période d'analyse, le taux d'utilisation des capacités de production n'a pas dépassé l'indice de 160. Ce taux commence à diminuer à partir de l'année 2017.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'utilisation des capacités	100	112	160	153	123

Source : Données de la requête

V.1.7. Résultat

33. A l'exception de l'année 2014, la marge d'exploitation de la branche de production nationale était positive bien que son niveau a baissé en 2017 et 2018 respectivement de 10% et 12,5%.
34. Les marges unitaires des produits concernés par la requête actuelle se sont améliorées entre 2014 et 2016 puis se sont resserrées entre 2017 et 2018. Selon Maghreb Steel, ces marges unitaires restent insuffisantes pour compenser les pertes engendrées par la baisse des volumes des ventes, qui engendrent une baisse significative de la marge globale de l'entreprise en 2018 par rapport à 2017. A titre d'information, le requérant a fait savoir que la marge d'exploitation en décembre 2018 est de 287 en indice, soit une baisse de 12,5% par rapport à la marge de 2017.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Marge d'exploitation (Dhs/tonne)	-100	90	365	328	287

Source : Données de la requête

V.1.8. Emploi

35. le niveau de l'emploi de la branche de production nationale a évolué de manière instable (baisse et hausse) en fonction de la conjoncture. Après une baisse durant la période 2014-2016, Maghreb Steel, a vu quand même son niveau de l'emploi s'améliorer entre 2017 et 2018 sans, toutefois, pouvoir atteindre son niveau d'emploi de 2014.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif employé	100	91	64	76	87

Source : Données de la requête

V.1.9. Stock

36. La hausse des importations a généré un stock de produit fini non vendu accumulé en 2016, 2017 et 2018. Selon Maghreb Steel, ce surplus de stock a généré des coûts logistiques et financiers importants pour la société.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Stocks final (tonne)	100	125	179	109	117

Source : Données de la requête

V.1.10. Investissement

37. Les données de la requête démontrent que Maghreb Steel a continué à investir sur les processus de laminage à chaud. L'investissement global sur la période 2014-2018 est entre 80 et 12 millions de dirhams, concernant principalement la maintenance et l'amélioration des lignes de production.

V.2. Menace de dommage grave

38. Selon la requête l'augmentation des importations se poursuivra à l'avenir ce qui menacerait d'aggraver la situation de dommage de Maghreb Steel. Cette menace est de dommage se manifeste à travers une menace de la hausse des exportations mondiales d'aciers plats résultant de la surcapacité productive mondiale et des tendances à la hausse de mise en place des mesures de protection dans ce secteur à l'échelle internationale et plus particulièrement entre les grands producteurs mondiaux.

V.2.1. La menace de hausse des exportations vers le Maroc

39. Selon les données de la requête, les exportations mondiales des aciers plats en carbone laminés à chaud ont également augmenté en 2016 de 9% par rapport à l'année précédente⁷. En 2017, ces exportations ont augmenté de +1.8% par rapport à 2016, soit à 118.5 millions de tonnes.
40. Selon le Groupement Technique Inter Sociétés (GTIS)⁸, l'UE reste le principal exportateur des aciers laminés à chaud au Maroc et les volumes exportés par certains pays européens ont augmenté de façon significative. Ainsi, par exemple, le volume exporté par l'Espagne est passé de 13 522 tonnes en 2015 à 21 822 tonnes en 2016. De nouveaux pays commencent aussi à exporter vers le Maroc, comme les USA, l'Inde, l'Ukraine, l'Égypte et la Macédoine.
41. Maghreb Steel a indiqué dans sa requête que l'industrie sidérurgique chinoise est de loin la plus grande du monde : avec 808 millions de tonnes en 2016, elle représente la moitié de la production mondiale. En 2016, la Chine a exporté 106,6 millions de tonnes d'acier, soit 13,2% de sa production⁹. Ces quantités considérables sont supérieures à la production d'acier brut du Japon, le second producteur mondial d'acier (estimée à 104,8 millions de tonnes) sur la même période, ou à la production d'acier brut d'Arcelor Mittal en 2016 (95,45 millions de tonnes), le premier producteur mondial d'acier.
42. Alors que la Chine a éliminé 137,58 millions de tonnes de capacité de production d'acier en 2016-2017, le niveau de production d'acier brut devrait rester supérieur à 1 milliard de tonnes d'ici 2020 avec un taux d'utilisation des capacités de 78%¹⁰.
43. Tandis que la majorité des exportations chinoises est dirigé vers l'Asie¹¹, certains pays asiatiques, notamment l'Inde, le Pakistan, la Malaisie et le Vietnam ont protégé leurs marchés des importations chinoises¹². Dans ce contexte, il est possible d'assister à un éventuel détournement des flux des exportations de la Chine vers des marchés traditionnellement livrés par les producteurs européens ou turcs aggravant ainsi de manière indirecte la pression concurrentielle au Maroc.

7 Réf. World Steel exports, analysis by product 2012 to 2017.

8 : Source : GTIS

9 : Source : World Steel Association, INS Global Trade Atlas.

10 : Source : China Metallurgical Industry Planning and Research Institute, Custeel, Mysteel, CEIC, DBS Vickers.

11 : Source : IHS Global Trade Atlas.

12 <https://www.bloombergquint.com/business/2017/10/09/india-imposes-anti-dumping-duty-on-certain-chinese-steel-products>;

<https://www.metallbulletin.com/Article/3561831/Pakistan-to-continue-to-impose-anti-dumping-duty-on-CRC.html> ;

<https://www.thestar.com.my/business/business-news/2017/04/13/govt-imposes-safeguard-duties-for-rebar-and-other-steel-products/> ;

<https://uk.reuters.com/article/us-vietnam-trade-steel/vietnam-to-impose-duty-on-chinese-south-korean-and-taiwanese-steel-sheets-idUSKBN18R1HQ>

44. Selon Maghreb Steel, la situation concernant les produits objets de la requête reste inquiétante et il est fort probable que les producteurs européens, et d'autres pays notamment la Chine continuent d'exporter des volumes importants vers des pays tiers, y compris le Maroc.
45. Le requérant explique que cette tendance futur des exportations est justifiée par les facteurs suivants :
- le taux d'accroissement récent des importations en 2018 conjugué à la surcapacité des grands producteurs mondiaux et la montée de protection des marchés dénote une probabilité d'une augmentation substantielle des importations dans le futur proche.
 - L'accroissement de la part de marché des importations en 2018 en dépit d'une baisse de part de marché de la production nationale explique que fort probable que l'accroissement de la demande sera adressée aux importations au détriment de produit fabriqué localement.
 - La surcapacité de production mondiale présentée ci-haut, couplée à la protection de plus en plus des marchés traditionnels des grands producteurs mondiaux, générera fort probable des invendus et un détournement des flux de commerce vers les marchés libres de pays tiers dont précisément le marché Marocain.

VI. LIEN DE CAUSALITE

46. Les éléments de la requête étayant le lien de causalité en vertu de l'article 54 de la loi 15-09, figurent comme suit :

VI.1. la contraction de la demande ou les modifications de la configuration de la consommation

47. Selon les données de la requête, la consommation nationale a connu une hausse entre 2014 et 2016 puis une baisse d'environ 15% entre 2017 et 2018. Toutefois, dans le même temps, les importations ont augmenté de 31 % entre 2017 et 2018. Cela montre qu'en dépit de la baisse de la consommation nationale en 2018, la part de marché des importations ont quand même augmenté et ce, au détriment de la part de la branche de production nationale qui a augmenté de 57%.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Consommation Nationale	100	123	156	145	124

Source : Données de la requête

VI.2. l'évolution des prix intérieurs et des coûts de production du produit national similaire ou directement concurrent

48. Selon la requête, les coûts de production intrinsèques sont compétitifs par rapport à la région et considérés dans les normes mondiales, exclusion faite de l'effet extrêmement préjudiciable des faibles volumes. Conscients des efforts encore à engager dans le cadre d'une optimisation supplémentaire des coûts, Maghreb Steel souligne que cette dimension reste cependant largement négligeable devant les dégâts causés par la perte de part de marché locale. Nous constatons une corrélation des évolutions à la hausse et à la baisse, entre les prix de vente et les coûts de production.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Prix de vente local (Dhs/Tonne)	100	93	82	102	112
Coût de production (Dhs/tonne)	100	85	62	84	95

Source : Données de la requête

VI.3. la concurrence entre les producteurs étrangers et nationaux et entre les producteurs nationaux eux-mêmes

49. Maghreb Steel est le seul producteur de tôle d'acier plat laminée à chaud au Maroc et ne subit de ce fait aucune concurrence.

VI.4. L'évolution technologique

50. Selon la requête, Maghreb Steel est dotée de machines et d'outils technologiques de références reconnues. La technologie utilisée par Maghreb Steel permet la production de la tôle d'acier aux normes de qualité et standards internationaux

VI.5. les résultats à l'exportation de la branche de production nationale

51. Au même titre que les ventes locales, les exportations de Maghreb Steel ont connu également une chute en 2018 par rapport à 2017 de 42%. Même si les exportations ont baissé en 2018, leur niveau ne représente que 17% des ventes locales de Maghreb Steel.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations (tonne)	100	118	338	645	376
Exportations (en milliers DH)	100	108	237	508	350

Source : Données de la requête

VI.6. L'évolution de la productivité de la branche de production nationale

52. Selon la requête, la productivité des lignes de production de Maghreb Steel est conforme aux standards et leur sous-activité est liée à l'inondation du marché national par les importations.

(Indice 2014=100)

	2014	2015	2016	2017	2018
Productivité (tonne/employé)	100	117	206	174	145

Source : Données de la requête

53. Pour toutes les raisons développées au cours des sections précédentes, le requérant met en avant que le dommage subi par la branche de production nationale ne peut être due à d'autres facteurs et il a pour cause principale l'accroissement des importations.
54. En outre, les surcapacités de production dans le monde conjugué à la vague de mesures de protection mise en place par plusieurs pays dans ce secteur augmente la probabilité d'un accroissement des exportations des produits objets de la requête vers le marché marocain ce qui menace encore plus d'aggraver la situation de dommage du producteur national.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

55. La requête déposée par Maghreb Steel contient les renseignements et données objectifs prévus à l'article 55 de la loi n° 15-09 et à l'article 47 de son décret d'application. Ces données appuient les allégations de l'existence d'un accroissement des importations récent en 2018 conjugué à des baisses au niveau des indicateurs de la branche de production nationale notamment des ventes, de la production, de la part de marché, de l'utilisation de la capacité et surtout des baisses au niveau de la rentabilité en 2017 et 2018.
56. En conséquence, le Ministère estime que conformément à l'article 56 de la loi 15-09, la requête est recevable et contient suffisamment de renseignements aux fins de l'ouverture d'enquête afin de déterminer si l'accroissement des importations des tôles laminées à chaud a causé ou menace de causer un dommage grave à la branche de production nationale desdits produits.